



Collectivité
Territoriale
de Guyane

[COMMUNIQUÉ] Modalités mises en œuvre par la CTG pour garantir le retour des lycéens vers leurs communes d'origine (Maripasoula et Grand Santi) pour les fêtes de fin d'année

Vendredi 09 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) organise chaque année le retour des lycéens, originaires des communes de l'intérieur, vers leurs familles afin qu'ils puissent passer les fêtes de fin d'année auprès de leurs proches.

Cette année, en raison des travaux sur l'aérodrome de Maripasoula, un dispositif alternatif sécurisé avait été mis en place afin que les élèves originaires de Maripasoula et de Grand Santi puissent rejoindre leurs familles.

Ce dispositif s'articulait comme suit :

- un transport par bus de Cayenne à Apatou, puis un transport en pirogue d'Apatou à Grand Santi
- et pour les élèves originaires de Maripasoula, un arrêt d'une nuit à Grand Santi, avec hébergement et restauration sur place, puis poursuite du voyage le lendemain par pirogue

Cette solution a été refusée par une délégation de lycéens, soutenue par certaines associations, alors même qu'elle garantissait le bon déroulement des retours des scolaires vers leurs familles et permettait de fluidifier les déplacements aériens en cette fin d'année.

La seule autre solution envisageable a été retenue : un pont aérien entre Cayenne et Maripasoula afin d'assurer l'acheminement de plus de 400 jeunes vers leur commune.

Le dispositif s'applique également à Grand Santi.

Le déploiement de ce pont aérien, dans les prochains jours, nécessitera la mobilisation de la totalité de la flotte aérienne d'Air Guyane (à savoir 3 avions) et provoquera la suspension temporaire des liaisons commerciales entre Cayenne et les communes de l'intérieur pour une durée de 5 jours en décembre 2022 puis en janvier 2023.



Collectivité
Territoriale
de Guyane

[COMMUNIQUÉ] Modalités mises en œuvre par la CTG pour garantir le retour des lycéens vers leurs communes d'origine (Maripasoula et Grand Santi) pour les fêtes de fin d'année

Vendredi 09 décembre 2022

Des dispositions seront toutefois prises afin de permettre une continuité minimale depuis Cayenne vers les communes de l'intérieur et de couvrir les situations d'urgence, notamment sanitaire.

Pour chaque vol "aller" opéré dans ces conditions exceptionnelles entre le 13 et le 16 décembre 2022, les vols "retour" correspondants (de Maripasoula vers Cayenne) seront commercialisés dans des conditions normales.

Les modalités de retour des scolaires vers leurs familles :

- le transport débutera le mardi 13 décembre 2022 et se déroulera sur 5 jours c'est à dire jusqu'au samedi 17 décembre 2022
- des listes nominatives par vol seront remises aux établissements afin que les élèves soient informés de leur date de départ et de retour
- un ramassage par bus sera mis en place pour l'acheminement jusqu'à l'aéroport au départ des établissements
- les retours débuteront le 3 janvier 2023 et se poursuivront jusqu'au 6 janvier 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE